



Avocat franco-palestinien,  
détenu en Israël depuis le 23.08.2017

# Libérez Salah Hamouri

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La détention administrative de Salah Hamouri est renouvelée !**

**La France est humiliée mais le combat continue.**

Avidgor Liberman, ministre de la défense israélien a signé le **renouvellement de la détention de Salah Hamouri, avocat franco-palestinien, arbitrairement incarcéré par Israël depuis le 23.07.2017. Cette détention est prolongée de 4 mois, renouvelables.** L'arbitraire et l'injustice les plus absolus continuent.

**À l'arbitraire de l'Etat israélien s'ajoute les responsabilités de la France** qui, au-delà de ses affirmations, n'a pas mis en œuvre des moyens conséquents dont elle dispose pour faire libérer un Français, victime d'un arbitraire politique qui lui vaut une détention totalement injuste à l'étranger.

**Cette absence de résolution de notre pays, malgré les paroles, aboutit à cette situation où elle n'a pas permis de garantir que l'injustice ne se répète pas et que Salah soit libéré le 28 février comme nous n'avons cessé de le demander avec force.**

Tout cela est politique. Et côté israélien et côté français. La justice, le droit ne sont, dans cette relation entre nos deux pays, que des variables d'ajustements et non, côté français, des principes intangibles et universels à défendre farouchement en tout lieu et en tout temps.

Puisque les responsabilités de cette situation sont ainsi clairement établies, que nous savons tous que l'Etat d'Israël piétine sans la moindre réaction le droit et fait de l'arbitraire un principe, **nous appelons à manifester vers la présidence française notre mécontentement légitime et notre volonté d'action à la hauteur de l'enjeu : il en va du destin d'un homme, du droit mais aussi de celui de notre pays.**

Nous demandons, dans cette situation extrême, que le Président de la République reçoive enfin sa femme Elsa Lefort dans les plus brefs délais afin de lui faire part de ses intentions.

**L'arbitraire continue. Notre action continuera en conséquence. Plus déterminée et résolue que jamais. Ceux qui croient que nous nous laisseront se trompent. Nous puisons des forces nouvelles dans cette décision.**

*Paris, Lundi 26 février 2018*

## Communiqué LDH

Incarcéré depuis le mois d'août 2017, Salah Hamouri, avocat franco-palestinien, vient de voir son internement

administratif prolongé de quatre mois, renouvelables.

De très nombreuses vo

ix ont demandé la libération de Salah Hamouri pour le 28 février, date de libération possible.

Sans raison autre que son pouvoir discrétionnaire, le gouvernement israélien oursuit dans la voie de l'injustice la plus absolue, ignorant y compris les demandes formulées par le gouvernement français.

Le mépris des uns pour la parole de France, la faiblesse des autres à la faire entendre ne peuvent qu'interroger

gravement sur les garanties dont nous bénéficions vis-à-vis de l'arbitraire de telle ou telle puissance.

Dans ces conditions, le président de la République s'honorerait en recevant, enfin, la femme de Salah Hamouri, Elsa Lefort, dans les plus brefs délais, afin de lui faire part de ses intentions.

Chacun-e comprend bien, en l'espèce, que pour ses proches, sa famille et ses ami-e-s, pour toutes celles et ceux qui guident la justice, la bataille ne cessera qu'avec sa libération.

*Paris le 27 février, 2018*